

II. - LIBYE

L'année 1981 a été très peu riche en événements de politique intérieure en Libye. Par contre ce sont deux événements de politique extérieure qui ont occupé l'actualité. Nous nous contentons de les signaler ici assez brièvement mais nous demandons au lecteur de se reporter à la « Chronique diplomatique » publiée dans cet Annuaire pour en avoir une idée plus complète.

Il y a d'abord l'affaire du Tchad et la crise des relations avec la France qui en fut la conséquence directe. Cette crise a atteint son paroxysme lorsque la France, après les élections de mai 1981, a exercé une pression considérable sur la Libye pour faire évacuer le Tchad. Dès que la Libye eut évacué, assez spectaculairement, le pays voisin, les relations avec le gouvernement socialiste français se sont nettement améliorées et la détente prit la place de la crispation, bientôt suivie par le retour à la coopération bilatérale.

Le deuxième événement fut la détérioration des relations avec les Etats-Unis qui alla en s'accroissant jusqu'à atteindre la rupture et même le risque de déflagration lorsqu'au mois d'août deux avions militaires libyens furent abattus par la flotte américaine au cours de ses manœuvres navales au Golfe de Syrte. Cet incident fut dramatisé volontairement ce qui a permis au régime libyen d'engager une fantasmagorique mobilisation politique à l'extérieur (organisation de meetings de solidarité partout dans le monde et notamment à Paris) et à l'intérieur bien évidemment, avec l'organisation d'un nombre impressionnant de marches et de manifestations, d'un meeting international de solidarité avec la Jamahiriya, d'une réunion extraordinaire du CGP qui aboutiront tous à un resserrement de la mobilisation politique autour du régime et à une relance très sérieuse de la politique de « militarisation ». Tout cela dans un contexte économique des plus détestables pour la Libye qui connaît pour la première fois de sa jeune histoire de véritables difficultés de trésorerie dues au boycott économique des Etats-Unis et aussi à la mévente de son pétrole.

Nous étudierons dans cette chronique l'évolution des *institutions* libyennes; puis l'idéologie et ses progrès, ensuite la militarisation, enfin nous terminerons par la timide tentative de réunification de l'opposition en exil (1).

(1) Nous avons utilisé pour cette analyse la documentation qui nous est parvenue au CRESM, c'est-à-dire essentiellement la presse :

- *al-Fajr al Jadid*
az-zahf al-akhidhar
Bulletin quotidien de la JANA
Le Monde
Marchés tropicaux et méditerranéens
Jeune Afrique

Malheureusement, il ne nous a pas été possible de nous procurer le Journal Officiel libyen (*al-Jarida as-Rasmiya*) ni le recueil des discours de Kadhafi : *as-sigill al-qawmi* ni même le recueil des résolutions du CGP.

I. - LES INSTITUTIONS

Au courant de l'année 1981 il y eut deux sessions du congrès général du Peuple (CGP). La première fut la session ordinaire, elle eut lieu au début de l'année du 3 au 7 janvier 1981. Elle fut précédée comme à l'accoutumée par les réunions des Congrès Populaires de Base (CPB). L'ordre du jour était déjà discuté par les CPB et les points les plus importants étaient :

- Bilan du Plan de développement économique et social pour la période 1976-1980.
- Discussion du nouveau Plan pour la période 1981-1985.
- Réorganisation des secrétariats.
- Ratification des accords notamment celui conclu en juin 1980 avec le Tchad.
- Aide aux mouvements de libération nationale.
- La militarisation.

Toutefois, ce sont les problèmes de relations étrangères qui prirent le pas sur la plupart des débats. La Jamahiriya est tenue de mieux définir ses rapports avec ses voisins et les pays étrangers. Ainsi on constate que six résolutions sont consacrées à ces rapports, comme leur analyse risquerait de nous faire déborder du cadre de cette chronique nous nous contenterons simplement de les mentionner.

- La première résolution classe les pays étrangers avec qui la Libye doit avoir des relations suivies, en pays frères, en pays amis et en pays alliés. Ce classement doit avoir une influence directe sur les échanges commerciaux et notamment en matière de pétrole.

Une autre résolution est consacrée à l'Egypte, elle recommande à la Jamahiriya d'éviter la confrontation avec ce pays.

- Plusieurs traités conclus par la JALPS et auxquels elle a souscrit au cours de la période du 1/11/1979 jusqu'au 30/10/1980, sont ratifiés. Le traité conclu avec le Tchad en juin 1980 en est le plus important.

- Une résolution abroge l'accord spécial entre la JALPS et la République de Malte pour soumettre le conflit du plateau continental à la Cour Internationale de la Haye.

- Une autre résolution concerne l'aide aux mouvements de libération nationale;

- et enfin une dernière concerne la participation de la JALPS à la reconstruction d'El Asnam (en Algérie).

En matière économique, après la discussion du bilan du Plan achevé en 1980 et la discussion puis l'adoption du projet du nouveau Plan pour la

quadriennie à venir, le CGP prit la décision de promulguer une législation « adéquate » et relative à la création d'une société arabe libyenne pour les investissements immobiliers.

En ce qui concerne l'administration et dans le cadre de sa réforme, il fut décidé de restructurer le secrétariat du Congrès Général du Peuple et le Comité Populaire Général.

La résolution la plus importante en politique intérieure est relative à la « militarisation ». Cette résolution est analysée ici dans cette chronique dans un chapitre à part.

A la fin de ses travaux, le CGP coopta M. Mohamed Zarrouk Rajab, comme nouveau secrétaire général du CGP (2).

La deuxième réunion du CGP eut lieu après les incidents du Golfe de Syrte, du mois d'août. Au cours d'une session extraordinaire le CGP condamna avec fermeté « l'agression diabolique » des Etats-Unis et promulgua des résolutions dans ce sens en proclamant la « nécessité » vitale d'activer la mobilisation des masses dans le cadre de la « militarisation ».

II. — LA MILITARISATION

Nous traitons cette année le problème de la « militarisation » (*fat-ta'as-kur*) dans le cadre de la chronique politique et non comme nous le faisons habituellement, avec le problème de l'enseignement dans la chronique sociale et culturelle parce que la « militarisation » n'est plus du tout un projet général qui commençait dans le passé à être appliqué aux étudiants et aux lycéens même s'il concernait tous les Libyens, mais un projet qui est de plus en plus appliqué pour toutes les couches de la population. Il est devenu un véritable instrument de la politique de défense de la Jamahiriya.

Rappelons brièvement les faits. En juin 1977, les troupes égyptiennes attaquaient la Libye à ses frontières orientales. Les conséquences de cette brève attaque furent considérables sur le plan politique mais encore plus sur le plan psychologique. La Jamahiriya reçut un véritable choc. Que faire si même les pays frères et voisins passent à l'attaque ? Une seule solution : le peuple en arme ! Car, comme disait Mao-Tsé Toung, seule « La guerre du peuple est invincible ». Mais cette idée du peuple en arme ne fut pas en Libye une idée nouvelle. On commença à en parler en 1977 à l'occasion des débats sur la réglementation du service militaire obligatoire. Plus exactement au CGP d'octobre 1977 qui promulgua une résolution réglementant le service militaire. Cette résolution précisa que :

- 1) le service militaire obligatoire n'exclut pas l'entraînement généralisé, au maniement des armes, ni les « milices de combattants » (*moujahidoun*) comme étape vers le peuple en arme ;

(2) Cf. « Documents » dans le présent AAN.

- 2) les académies militaires sont considérées comme des Facultés d'enseignement supérieur;
- 3) la prise en considération des situations familiales;
- 4) l'amélioration substantielle de la solde des hommes de troupes et des officiers.

En décembre 1978, on précise encore davantage la réglementation tout en abrogeant certains aspects de l'ancienne.

1. - La réalisation du « Peuple en arme » est la condition essentielle pour l'exemption du service militaire obligatoire. Toute ville, toute oasis, tout village dont les habitants terminent avec succès le programme d'entraînement militaire, dans le cadre du « peuple en arme » peuvent se voir accorder l'exemption du service militaire obligatoire.

2. - La réalisation du « peuple en arme » se fait par :

a) la militarisation des villes (*tajyich al-moudoun*) : chaque ville sera transformée en camp militaire. Ses habitants continueront à vaquer à leur occupations mais ils doivent quotidiennement consacrer une partie de leur temps libre à l'entraînement au maniement des armes. Chaque personne doit être munie d'une carte qui indique l'unité et l'arme à laquelle elle est affectée. Ces habitants auront la charge de la défense de leur ville, et ne peuvent être affectés à une autre localité qu'en cas de besoin;

b) les femmes doivent aussi s'entraîner au maniement des armes (des armes légères jusqu'aux missiles sol-sol) jusqu'à ce qu'elles soient capables soit de défendre leurs villes soit d'être intégrées aux forces armées combattants, soit d'être intégrées dans les cadres de réserve;

c) les élèves et les étudiants doivent aussi suivre ces programmes d'entraînement. Pour que cela soit possible les matières d'enseignement jugées inutiles ou facultatives seront supprimées. Quand les élèves et les étudiants auront terminé leurs études, leur niveau militaire doit être équivalent à celui des élèves des académies militaires à la fin de leurs études.

Tout individu homme ou femme qui ne suivrait pas ce programme sera sanctionné par la déchéance de sa nationalité libyenne.

Depuis 1978 et au fur et à mesure que les relations de la Jamahiriya avec ses voisins deviennent difficiles, le pays devient presque entièrement isolé, les alliés sûrs sont très éloignés de ses frontières et surtout ils sont plutôt préoccupés par leurs problèmes intérieurs (la Syrie, l'Ethiopie, l'URSS (3) et plus timidement l'Algérie). Cette situation fait que les Libyens se sentent menacés et les événements importants qui ont eu lieu en 1981 (affaire du Tchad, relations avec la France, attaque de deux avions par la flotte américaine) ont accentué ce sentiment d'insécurité qu'éprouvent les Libyens.

Ils s'imaginent, à tort ou à raison, que la menace pourrait venir de l'Est (par l'Egypte et le Soudan); de la mer (par la flotte US), de l'ouest (par la

(3) En fait aucun Libyen ne croit à la possibilité d'intervention directe des pays du pacte de Varsovie, mais par contre ils pourraient venir en aide indirectement à la Libye par l'envoi d'armes et de conseillers militaires.

Tunisie aidée par la France et le Maroc), ou du sud (par la France et certains pays africains), ou alors de partout en même temps. A cela s'ajoute le boycott économique américain décidé par le Président Reagan, la marasme dû à la mévente du pétrole poussant la Jamahiriya à connaître de véritables difficultés de trésorerie, l'obligeant à emprunter pour payer ses importations. Cette conjoncture difficile, qui par deux fois a atteint son paroxysme au courant de 1981 – la première fois à l'occasion de l'affaire du Tchad et la deuxième lors des incidents au cours des manœuvres de la flotte US dans le Golfe de Syrte – a été peut être volontairement dramatisée mais elle a surtout contribué énormément à l'accélération de la mise en place de la « militarisation ».

Dès le 8 janvier le CGP promulgua une résolution organisant la « militarisation » dans les écoles, les instituts, les facultés et même dans les entreprises industrielles. Dorénavant ces établissements sont considérés comme étant des casernes. Une semaine après certains service de l'administration manifestèrent le désir de suivre cet exemple. Le service général des passeports et de la nationalité envoya un télégramme à Kadhafi dans lequel « les forces révolutionnaires [de ce service] affirment leur attachement au pouvoir « jamahiriyien » et au principe de la nécessité d'entraîner les masses au maniement des armes afin de hâter l'avènement du peuple en arme ». Elles lui annoncent dans ce télégramme la transformation de ce service « en caserne militaire et ce pour défendre la grande révolution du 1^{er} septembre et ces acquis dans tous les domaines ».

En fait, c'est surtout dans le monde de l'enseignement que l'application du programme de « militarisation » battait son plein. Le 29 janvier, le commandant Khouldi El Hamidi, chef de la milice civile et responsable de la « militarisation » des villes, réunit les élèves des lycées de garçons de Tripoli et de Zawiya Dahmâni pour inaugurer des sessions d'entraînement. A cette occasion il prononça un discours dans lequel il dit notamment : « les richesses de notre pays sont visées et convoitées par les autres, ainsi la superficie de notre terre nécessite-t-elle que chaque village doit se transformer en une base militaire, sans oublier les principes lancés par la grande révolution du 1^{er} septembre qui méritent qu'une force soit constituée pour les défendre car ces principes provoquent la colère et l'indignation du colonialisme et des ennemis de l'Islam et de liberté ».

Cette idée de « convoitise » qui anime l'hostilité des ennemis de la Libye est une idée ancienne et parfois assez dévastatrice car souvent elle est à l'origine d'une véritable xénophobie. Les Egyptiens et les Tunisiens qui travaillent en Libye en ont fait les frais à plusieurs reprises. Ce qui est peut-être nouveau c'est l'idée que les principes « jamahiriens » dérangeants pour les ennemis seront les objectifs des attaques de l'extérieur hostile. Mouammar Kadhafi en a parlé assez longuement au 5^e Congrès Général des Etudiants de la Jamahiriya, le 8 février. Il déclara que « la militarisation » est devenue une nécessité pour la défense de la liberté non pas tant parce que la Libye est riche en pétrole, que sa superficie est grande, qu'elle a peu d'habitants et que sa position est stratégique, mais aussi : parce qu'elle est une Jamahiriya unique

au monde, dont le peuple libre a annoncé publiquement qu'il se tiendra partout aux côtés de tout homme qui lutte pour sa liberté et qui a commencé effectivement à se battre aux côtés des peuples opprimés afin de les aider à se libérer de leur asservissement et de leur oppression »... « la militarisation est une auto-défense de la liberté et le moyen de faire face aux défis des forces ennemies qui veulent resserrer l'étau autour de la Jamahiriya, tuer dans l'œuf l'ère des masses (*asr al-jamâhir*) et qui veulent également faire taire les voix qui ont ébranlé le monde et qui proclament ces thèses très dangereuses qui sont : « le pouvoir, les richesses et les armes aux mains du peuple ».

Il est bien évident que la politique de « militarisation » a comme premier objectif d'organiser la défense civile des Libyens. Cela personne ne peut le contester, mais les arrières pensées ne manquent pas. D'abord elle reconforte les Libyens dans un sentiment de sécurisation, puis, elle est l'occasion d'une relance de la mobilisation révolutionnaire, elle évite l'apathie politique et la « sinistrose » qui est devenue chronique en Libye depuis les lendemains de la révolution du 1^{er} septembre (4). Cette mobilisation est en dents de scie, elle monte à l'occasion d'un événement politique très important puis elle tombe graduellement jusqu'à ce qu'elle soit relancée à nouveau par Mouammar Kadhafi (Evacuation des bases militaires étrangères en 1970, Révolution culturelle en 1973, proclamation du pouvoir du peuple en 1977, publication de trois chapitres du Livre Vert, création des comités révolutionnaires, réforme de structure dans le secteur économique et social, et aujourd'hui la « militarisation »). C'est en quelque sorte la révolution permanente ! Par ailleurs quand on dit aux Libyens que les ennemis en veulent à leur révolution, cela les incite à resserrer les rangs autour de leurs chefs et principalement autour de Kadhafi, mais cela veut dire « notre révolution est authentique, exemplaire et dérangeante, la preuve : nos ennemis, vos ennemis (Israël, les Etats-Unis et leurs satellites « les régimes arabes fantoches ») en veulent à nos idées et non à nos biens, à nos richesses ». La première de ces idées est l'aide que la Révolution accorde aux mouvements de libération et à tous ceux qui veulent instaurer la révolution dans leur pays. Du coup on fait ainsi accepter le principe – souvent contestable et contesté de la participation active de la Jamahiriya dans la lutte de ces mouvements de libération et dans celle de tous ceux qui veulent renverser « les régimes fantoches et valets des Etats-Unis, oppresseurs de leur peuples et traîtres à la cause arabe. Ainsi se trouve justifiée d'un seul coup, la participation supposée de la Libye aux événements insurrectionnels en Egypte et en Tunisie, l'expédition désastreuse en Ouganda, l'affaire du Tchad, et évidemment son aide à toutes les organisations de libération dans le monde.

(4) Voir « les chroniques politiques » précédentes, par H. BLEUCHOT in AAN 1971-1980.

III. - L'IDÉOLOGIE

Après la création des Comités Révolutionnaires, les années précédentes, cette année nous avons assisté au lancement de l'idée « du contrôle de la Révolution ». Il est vrai que dès 1978 le colonel Kadhafi parlait de la nécessité de ce contrôle mais on n'avait aucune idée de son organisation ni de la manière avec laquelle il devrait s'exercer. Dès le 1^{er} janvier la JANA annonça la création d'un corps de gardiens « jamahiriens ». Tout ce que nous en savons c'est qu'il s'agit « d'éléments révolutionnaires engagés » ayant pour mission de « protéger la révolution de l'intérieur ». Ce rôle reste encore flou même si le colonel Kadhafi a déclaré au 4^e congrès des comités révolutionnaires qui s'est déroulé du 1^{er} au 3 mars 1981 à Sebha que « le milieu populaire à l'heure actuelle reste un milieu négatif, incapable de prendre des mesures sérieuses si des forces révolutionnaires n'agissent pas pour lui »... « et qu'il faut extirper l'action négative des comités révolutionnaires avant de l'extirper des autres milieux populaires... Un contrôle révolutionnaire sera imposé aux comités révolutionnaires eux-mêmes ». Que signifient ces propos ? D'abord qu'au-dessus du niveau des comités populaires, il y a les comités révolutionnaires, cela nous le savions déjà, au-dessus des comités révolutionnaires il y aurait dorénavant les comités de contrôle révolutionnaire, le guide de la révolution et l'organisation des Officiers Unionistes étant au-dessus de tous.

Si c'est ainsi que sont organisés les institutions révolutionnaires ; il s'agirait alors d'une structure banale de parti unique comme il y en a dans le monde. Nous ne le pensons pas *a priori*, mais nous demandons à voir et nous essayerons dans la prochaine chronique de suivre l'évolution de ces comités de contrôle révolutionnaire, contrôle qui depuis le début de la révolution est exercé par le colonel Kadhafi en tant que chef et guide de la révolution.

Un exemple de l'exercice de ce contrôle par le colonel Kadhafi a été relaté par la JANA. L'Agence de presse a annoncé le 9 avril que la veille, Kadhafi a assisté, en partie, à la réunion du Comité Populaire Général (le CPG, qui en Jamahiriya est l'équivalent du gouvernement). Cette visite inhabituelle, car depuis 1978 Kadhafi a renoncé à l'exercice du pouvoir de gestion, s'inscrit dans le cadre de l'application du principe de l'exercice de la « censure révolutionnaire » (5) et pour exercer son pouvoir de contrôle « du raffermissement » du pouvoir du peuple en tant que chef de la révolution. Il a précisé au cours de cette réunion le fonctionnement des services publics sous le contrôle du peuple et plus particulièrement le service des postes. Il a de même indiqué la forme définitive du comité du Bureau Populaire pour les Liaisons Extérieures. En effet ce comité doit être constitué dorénavant par les délégués des Comités Populaires Généraux et Sectoriels ainsi que par les délégués des unions professionnelles.

(5) Le mot arabe « *raqāba* » veut dire à la fois contrôle et censure.

Dans le corps diplomatique accrédité à l'étranger les « zahf » sur les ambassades et consulats libyens continuent. C'est ainsi que la plupart des postes à l'étranger sont transformés en Bureaux Populaires. Trois « bavures » sont à déplorer :

- d'abord le 24 février un opposant libyen est abattu à l'aéroport de Rome, et malgré les protestations du Bureau Populaire les milieux italiens accusent les Comités Révolutionnaires de ce meurtre;
- le 2 janvier le deuxième secrétaire de l'ambassade de Libye à New Delhi refuse le « zahf », démissionne de son poste et demande l'asile politique à un pays arabe;
- enfin, le 12 mai, à Washington, l'ambassade de la Jamahiriya est occupée par les étudiants libyens, ils élisent un nouveau Bureau Populaire, mais les autorités font fermer les locaux et en expulsent les membres du B P. Le colonel Kadhafi considère que l'attitude des Etats-Unis est « sans justification » « déraisonnable »... « infantine », mais que cela n'affectera en rien les relations libyo-américaines.

Dans une conférence de presse tenue le 8/1/1981 à Tripoli M. Abdel Ati El Obeidi, secrétaire du comité populaire du Bureau Populaire pour les liaisons extérieures a indiqué que certains pays étrangers n'ont pas compris l'expérience de transformation des ambassades en Bureaux Populaires, nous déplorons cela et nous affirmons notre disposition à expliquer nos points de vue... « Cette expérience est une décision populaire sur laquelle il n'est pas question de revenir ». A une question posée par un journaliste sur la réciprocité de traitement que la JALPS serait en droit d'appliquer aux pays qui n'ont pas encore reconnu les B P, le secrétaire a répondu : « nous serons prêts au dialogue et à l'explication des objectifs de ces Bureaux avant d'avoir recours à la même attitude que celle de ces pays ont avec nous ».

Au cours du mois de janvier les employés du Comité Populaire des B P à l'étranger et du C P du B P pour les Liaisons Extérieures ont « marché » sur le siège du Secrétariat aux Affaires Etrangères et l'ont transformé en Bureau Populaire à Tripoli. La raison de cette marche est que l'existence de ce secrétariat est incompatible avec l'existence d'un B P pour les Liaisons Extérieures. Les anciens employés du Secrétariat des Affaires Etrangères ont rejoint les manifestants. Ce « zahf » a été organisé en application des résolutions du CGP qui recommandent la transformation des relations diplomatiques en relations populaires conformément à la démocratie directe. A la suite de cette « prise d'assaut », un communiqué fut publié, il énonce que : « l'existence du secrétariat aux affaires étrangères en Jamahiriya n'a plus aucune signification.

Le nouveau Bureau Populaire pour les Liaisons Extérieures a pour fonction de :

- 1 - « exécuter la politique étrangère telle qu'elle est décidée par les CPB;
- 2 - s'employer à instaurer des relations avec les peuples, à les renforcer et les développer;
- 3 - superviser l'activité des B P à l'étranger et faciliter leur mission;

- 4 - agir de manière à ce que se reflète partout sur le globe l'image de la véritable Jamahiriya et celle du Peuple maître du pouvoir, des richesses et des armes, pour que l'humanité trouve partout dans l'esprit de la grande révolution du 1^{er} septembre, sa flamme inspiratrice.

En avant, al-Fateh à jamais, des Comités en tout lieu ! ».

Voilà un exemple qui nous montre comment évoluent les institutions en Jamahiriya : par le moyen des prises d'assaut « *zahf* » on restructure l'administration et on crée de nouvelles formes de l'exercice du pouvoir.

En Libye, toute manifestation d'hostilité ouverte contre le régime est impensable depuis des années. La loi punit de mort toute « prise de position contraire à la Révolution ». Ainsi par la force des choses, l'opposition libyenne vit soit en plein « *kitmân* », c'est-à-dire clandestinement presque en occulte, soit à l'étranger, en exil.

Pendant les deux dernières années, les Comités Révolutionnaires se sont chargés d'éliminer un certain nombre d'opposants libyens à Rome et à Londres. Kadhafi s'en est expliqué plusieurs fois devant les médias. Cette opposition est encore très dispersée et surtout très divisée, du monarchiste au communiste. Plusieurs tentatives ont été faites pour l'unifier, mais semble-t-il sans aucun succès. Les dernières de ces tentatives eurent lieu cette année. D'abord le 7 octobre à Khartoum où s'est constitué « un front national pour le salut de la Libye ». Le 5 novembre, c'est à Londres que l'opposition libyenne, un peu plus organisée qu'ailleurs, publiant quelques journaux dont « *Sawt Libiya* » (la voix de la Libye), a réussi à constituer « un Comité International afro-arabe » contre le colonel Kadhafi. Le 30 juillet quelques dizaines d'étudiants libyens, choisirent inopinément, un moment difficile que traverse leur pays, alors que la flotte US vogue, pour ses manœuvres navales, au large du Golfe de Syrte, pour occuper les locaux de la délégation de la Jamahiriya à l'ONU pour protester contre la politique de Mouammar Kadhafi.

Tout cela affecte très peu les Libyens et souvent ils ne sont même pas au courant de l'activité des opposants à l'étrangers.

CONCLUSION

Nous voudrions terminer cette chronique en disant quelques mots de la réaction des Libyens à l'assassinat de Sadate, car cet événement bien que ne touchant pas la politique intérieure de la Libye a été quand même un événement considérable dans le monde arabe.

La réaction a été unanime « le traître est mort comme tout traître doit mourir, par la vengeance du peuple libre ». Cet événement provoqua un mouvement de joie immense en Jamahiriya, il fut en quelque sorte la preuve que

Kadhafi avait raison et le gouvernement libyen s'empessa de donner la parole au général Chazli, pour lancer son appel à l'armée égyptienne et au peuple égyptien. Le jour même de l'assassinat « du maître de l'Egypte » la Jamahiriya annonça que les troupes libyennes sont prêtes à se porter au secours du peuple frère libéré de son « tyran », mais très vite la déception fit place à la joie, une déception non encore déclarée car tout le monde attendait ce qu'allait faire le successeur de Sadate. Jusqu'aujourd'hui, la Jamahiriya attend, Moubarak bénéficie d'un préjuger favorable, personne ne sait pourquoi, mais l'année 1982 révélera peut être aux Libyens qu'en Egypte rien ne sera changé, mais aussi rien ne sera plus comme avant.

Taoufik MONASTIRI *